

Handicap ? Utilisez www.handifaction.fr !

Les inégalités d'accès aux soins sont devenues un souci majeur des professionnels de santé et des responsables de la santé publique. Les personnes en situation de handicap sont tout particulièrement concernées en raison de la grande diversité des handicaps et des obstacles possibles : il suffit souvent d'un « petit détail » pour créer un obstacle insurmontable.

Les obstacles physiques d'accessibilité, en cas de locomotion perturbée, ont été les premiers à être combattus, parce que ces difficultés sont à la fois visibles et compréhensibles, et que ceux qui en sont victimes sont capables de s'exprimer et d'être compris. Pourtant, même là, la France a beaucoup de progrès à faire, notamment à Paris, ville où vivre en fauteuil peut être un calvaire.

Pour aider les victimes de handicap à mieux accéder à des soins de qualité, il existe un questionnaire en ligne, www.handifaction.fr, permettant aux handicapés et à leurs aidants de signaler les problèmes.

Si vous êtes concerné(e), utilisez-le sans modération.

Source : *L'accès aux soins : vers de nouvelles pratiques ? Bulletin trimestriel des Papillons Blancs de Paris, octobre-décembre 2020.*

« www.handifaction.fr »

Site créé par l'association Handidactique qui accompagne des projets pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Ce site met en ligne un questionnaire de satisfaction et de vigilance concernant l'accès aux soins. Rédigées dans un langage facile à lire et à comprendre, 17 questions interrogent directement les malades ou toute personne handicapée ayant eu recours à la médecine, ce qui permet d'évaluer la qualité des soins qui leur ont été apportés.

Les données recueillies de façon anonymes sont devenues une source essentielle d'information pour les professionnels de santé et les responsables de l'organisation des soins.

En 2020, plus de 4 200 personnes ont rempli ce questionnaire à l'occasion d'une consultation :

- 75% l'ont rempli sans l'aide d'un proche,
- 64% ont eu besoin d'être accompagnés lors de la consultation et 27% ont vu leur accompagnement refusé,
- 23% ont subi un refus de soins pour divers motifs :
 - « on n'a pas voulu de moi » : 37%
 - délai d'attente supérieur à 6 mois : 19%
 - manque d'argent : 16%
 - autres raisons (lieu fermé, divers) : 15%
 - lieu non accessible : 13%
- 13% ont renoncé aux soins

A noter : cette statistique ne prend pas en compte les personnes incapables de remplir le questionnaire.

Sources : Handidactique et Papillons Blancs de Paris

Météo antibio

Risques

- Covid19 élevé
- Grippe élevé
- Inf respiratoire élevé
- Gastro-entérite moyen

Sources : RNSA, Santé Publique France, BeHCL

Météo régionale : <https://epidmeteo.fr>

DIFFICILE LES ACCÈS AUX SOINS



Quiz

« Don du sang » ?

Cochez la bonne réponse

- permis après vaccination Covid19
- permis si infection pendant la Covid19
- interdit si infection par la Covid19
- interdit en l'absence de pass sanitaire.

Pour vérifier l'exactitude de votre réponse, consultez le Doc du jeudi n°2021-50 en ligne sur le site <https://openrome.org/ddi/annee/2021>

Pour s'abonner :

<https://openrome.org/abonnement/ddi>